



DÉCLARATION LIMINAIRE CSA 7 JUIN 2024

Mme la Présidente de la séance

Lors de sa prise de fonction, le Chef de structure de l'UHSA semblait avoir l'ambition et la volonté de faire évoluer notre établissement.

Il a déclaré à plusieurs reprises que son objectif serait le bien-être de tous ainsi que la mise à disposition rapide d'un matériel moderne, adapté et sécuritaire.

Mais le nouveau souffle est vite retombé, laissant place à une grande déception dans les rangs du personnel. La déception est d'autant plus forte que les événements du 14 mai 2024 auraient dû être un facteur essentiel dans la gestion de cette Unité hospitalière.

En réponse à une situation qui fait état d'une détention qui connaît un taux de remplissage maximal, jusqu'à 39 détenus aux profils psychologiques et criminels divers et variés, dont 3 niveaux d'escortes 3 à l'heure actuelle,

Que fait le Chef de structure ?

Est-il à ce point obnubilé par la baisse des heures supplémentaires pour faire le choix de :

- Faire tourner l'établissement en mode plus que dégradé à plusieurs reprises
- Au lieu de composer la journée comme initialement convenue sur l'organigramme, 4 agents d'infrastructure et 4 agents d'escortes, il choisit de faire le planning à 3 agents escortes, qui partent en mission la journée complète la majeure partie du temps, et 4 agents infrastructure que là encore, il n'hésite pas à découvrir pour répondre par l'affirmative aux demandes de renforts PREJ, ESP ou dialyse, ne laissant sur la structure que 3 agents présents et un gradé.

Au lieu de rappeler des agents pour ces missions connues en particulier à l'avance

- Un système de rappel récurrent et non entendable du jour au lendemain car non anticipation des arrêts maladies annoncés de longue date
- l'envoi de notes de service inapplicables en la matière avec si peu d'effectif présent

Et Qu'en est-il de la charte des temps ?

Des semaines de 6 jours de travail, un seul RH, ou bien 5 jours consécutifs de travail en 12h15



Par ailleurs, suite à ses récentes notes de services qui nous demandent la plus grande vigilance sur les trois détenus actuellement en escorte 3 que nous recevons, notamment en cas de tentative d'évasion de leur part, est-il possible de nous éclairer sur les modalités opérationnelles à suivre dans les scénarios suivants,

- **En semaine** : (sans agent PF qui est en « navette »)

- Lorsque l'équipe infrastructure est en effectif réduit (mode dégradé donc 3 agents présents), comme cela a encore été le cas mardi et de manière très régulière, tandis que l'équipe d'escorte est en mission.

- Lorsque que l'on est en service de nuit avec 3 surveillants + 1 gradé (rappelons que les promenades ont encore lieu sur les cours jusqu'à plus de 19h30)

- Lorsque que l'on est en service de nuit avec une équipe d'escorte (2 agents UHSA + 1 renfort UHSI) en mission (ne restent qu'un seul agent PEP et le gradé sur le bâtiment)

- **En week-end**, lorsque l'équipe d'escorte (qui ne dépasse que très rarement 2 agents) est en mission avec un renfort UHSI

Avec dans le même temps un agent infrastructure en surveillance parloir, aumônerie ou prise en charge de personnel technique récurrente pour des interventions mineures à la demande du médical.

Dans ce cas, le gradé n'a alors que l'agent « SAS » afin de pouvoir intervenir, ce qui est très loin d'être satisfaisant.

Nous vous prions alors de nous indiquer des instructions claires afin de garantir une conformité efficace avec ces diverses notes de service. Note signée par la Cheffe d'établissement qui vous fait confiance dans la gestion de votre Unité.

De surcroît, il est préoccupant de constater que la direction semble agir comme si nos ressources étaient suffisantes pour répondre aux exigences de ces notes de service, alors qu'il ne s'agit là que de la volonté du Chef de structure de prêter encore et toujours des agents que vous n'avez pas ou que vous ne rappelez pas.

En réalité, le manque d'effectif compromet sérieusement notre capacité à assurer un fonctionnement optimal et sécurisé de l'établissement

Par ailleurs, et sachant que vous avez bon nombre d'agents volontaires pour les heures supplémentaires présents sur la structure, il serait judicieux de suggérer la mise en place d'un protocole de rappel explicite pour éviter les situations de sous-effectif, et atteindre ainsi l'équité qu'il dit souhaiter auprès de ses agents.

Madame la cheffe d'établissement, à la différence d'autres, FO Justice sait combien pour vous la sécurité est primordiale pour vous. Celle de vos agents, des partenaires ne sauraient faire l'objet d'aucuns compromis. Sur la MA Nancy Maxéville c'est une devise à laquelle ne transige.

FO Justice vous demande une intervention pour que ces situations trouvent une issue positive dans un esprit de dialogue constructif.



